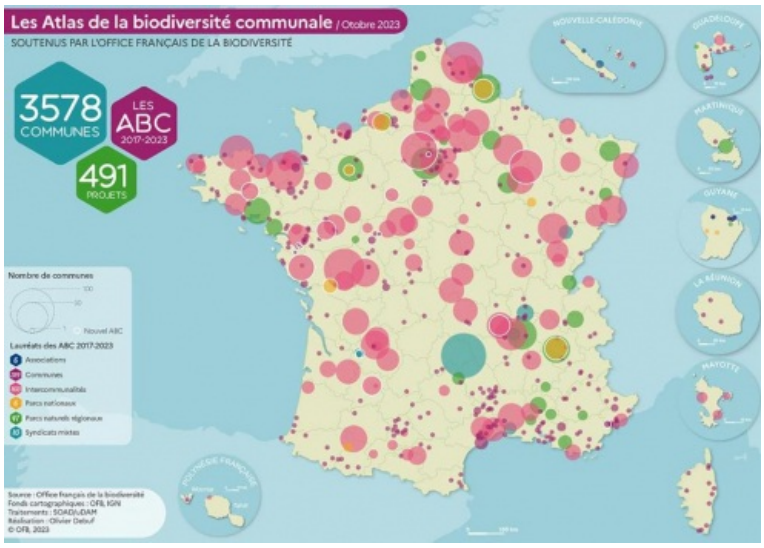
100 nouveaux projets d'atlas de la biodiversité communale soutenus en 2023



L'Office français de la biodiversité (OFB) a dévoilé ce 9 novembre 24 nouveaux lauréats de son appel à projets annuel dédié aux atlas de la biodiversité communale (ABC). Après une première vague de projets retenus annoncée en juillet dernier, le nombre d'atlas soutenus en 2023 s'élève à 100.

À l'issue d'une double sélection régionale, puis nationale, l'Office français de la biodiversité (OFB) a retenu 24 nouveaux projets d'atlas de la biodiversité communale (ABC), concernant 323 communes, parmi plus de 150 dossiers de candidature, a annoncé l'OFB ce 9 novembre. Après l'annonce en juillet dernier d'une première vague de lauréats de son huitième appel à projets annuel dédié aux collectivités réalisant un ABC, soutenus à hauteur de 5 millions d'euros, l'OFB va apporter 2,6 millions d'euros aux nouveaux projets retenus. Au total, 100 nouveaux projets d'ABC bénéficiant de l'appui de l'OFB (voir la liste complète des lauréats 2023(Lien sortant, nouvelle fenêtre)) vont être mis en œuvre prochainement sur tout le territoire, en métropole comme dans les outre-mer.

L'atout de la "transversalité"

"L'ABC est une démarche engagée localement par une commune ou une structure intercommunale qui vise à agir stratégiquement en faveur de la biodiversité", rappelle l'OFB qui vante la "transversalité" de l'outil. "Il permet à la fois d'améliorer la connaissance en ciblant certaines espèces et milieux sur le territoire, de mobiliser les citoyens et acteurs locaux en les engageant autour d'actions en faveur de la biodiversité et enfin d'établir un plan d'action à partir d'une cartographie précise des enjeux révélés par l'analyse des relevés de terrain", souligne l'Office. L'engagement des collectivités dans une démarche ABC est le premier pas vers une action sur la durée et une reconnaissance "Territoires engagés pour la nature", précise-t-il encore.

"Cette nouvelle liste de lauréats témoigne de la qualité des projets déposés cette année et de l'intérêt des acteurs locaux pour les atlas de la biodiversité communale, estime Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la biodiversité, citée dans un communiqué. Dans l'esprit de la Stratégie nationale biodiversité que je présenterai prochainement, ils constituent en effet un outil indispensable à la connaissance pour protéger la nature qui nous entoure et mobiliser le plus grand nombre en sensibilisant tous les acteurs à la richesse mais aussi à la fragilité de notre patrimoine naturel."

10% des communes dotées d'ABC

Au total, 491 projets d'ABC ont été financés depuis 2017, sur 3.578 communes, soit plus de 10% des communes du territoire national. L'OFB coordonne leur mise en œuvre et suit l'évolution de ces ABC à travers des visites de terrain, un accompagnement technique, ainsi que des actions de mise en réseau et de valorisation.

À l'occasion des Rencontres nationales Biodiversité et Territoires(Lien sortant, nouvelle fenêtre) qui auront lieu les 12 et 13 décembre à Montpellier, les actions exemplaires mises en œuvre par les collectivités porteuses d'un ABC depuis 2017 donneront lieu à une remise de trophées. Les collectivités ayant un projet d'ABC sont en outre invitées à contacter les directions régionales de l'OFB pour être informées du lancement de la campagne de financement 2024.

Liens utiles
En savoir plus sur www.ofb.gouv.fr